

Rapport de l'Observatoire 2019 : Un nombre exceptionnel de victimes pour la quatrième année consécutive. Un retour en arrière alarmant

Genève, le 20 novembre 2019. Publié le 21 novembre, [le rapport 2019 de l'Observatoire des mines](#) fait état pour la quatrième année consécutive d'un nombre exceptionnellement élevé de victimes de mines, en particulier de restes explosifs de guerre (REG) et de mines improvisées. L'Observatoire a enregistré 6 897 victimes de mines en 2018 contre 3 998 en 2014. Le nombre de victimes de mines improvisées est le plus haut jamais enregistré par le rapport, avec 3 789 personnes tuées ou blessées.

Alors que les États parties au Traité se réuniront du 25 au 29 novembre à Oslo, Norvège, Handicap International (HI) appelle les États à faire respecter le droit international humanitaire et à faire pression sur les belligérants pour qu'ils mettent fin à l'utilisation de ces armes barbares.

Le nombre de victimes a doublé depuis 2014

Le rapport 2019 de l'Observatoire des mines montre que le nombre de nouvelles victimes des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre reste élevé pour la quatrième année consécutive (6 897 en 2018, 7 253 en 2017, 9 439 en 2016 et 6 971 en 2015). Il a presque doublé entre 2014 et 2018 (6 897 nouvelles victimes en 2018 contre 3 998 en 2014). La grande majorité des personnes tuées ou blessées par les mines antipersonnel sont des civils avec 71% des victimes en 2018, 54% d'entre elles étaient des enfants. De nombreuses victimes n'ont certainement pas été recensées par le rapport en raison des difficultés rencontrées dans certaines zones pour recueillir des informations.

En 2018, la majorité des nouvelles victimes des mines antipersonnel et des restes explosifs de guerre ont été enregistrées en Afghanistan (2 234), au Myanmar (430), en Syrie (1 465), en Ukraine (325) et au Yémen (596). Des victimes de mines ont été enregistrées dans 50 États et territoires du monde entier. L'Observatoire des mines a confirmé de nouvelles utilisations de mines antipersonnel par les forces gouvernementales au Myanmar entre octobre 2018 et octobre 2019. Des groupes non étatiques ont également utilisé des mines antipersonnel, y compris des mines improvisées, dans au moins six pays : Afghanistan, Inde, Myanmar, Nigéria, Pakistan et Yémen.

« Le Traité d'Ottawa est entré en vigueur il y a 20 ans, ce qui a entraîné une forte diminution de l'utilisation des mines terrestres et du nombre de victimes de mines terrestres. Mais ces

dernières années, nous assistons à une recrudescence alarmante de l'utilisation des mines, avec un nombre inacceptable de victimes. Notre travail contre les mines terrestres n'est pas terminé. Nous devons défendre l'application du Traité d'Ottawa, plaider en faveur du soutien aux victimes et relever de nouveaux défis avec l'utilisation des mines terrestres improvisées. Nous avons encore besoin du soutien des citoyens pour éradiquer complètement les mines terrestres de la surface de la terre », insiste Anne Hery, directrice du Plaidoyer chez HI.

Les mines improvisées, le nouveau défi de l'action contre les mines

Cette année, l'Observatoire a également enregistré le plus grand nombre de victimes de mines improvisées depuis la publication de son premier rapport annuel en 2000 : 3 789 personnes ont été tuées ou blessées par des mines improvisées en 2018, ce qui représente 54% du nombre total de nouvelles victimes enregistrées par l'Observatoire (6 897). Des victimes de mines improvisées ont été identifiées dans 18 États en 2018, principalement en Afghanistan (1 586) et en Syrie (1 076).

Bien qu'elles soient principalement utilisées par des groupes armés non étatiques, les mines improvisées entrent dans le champ d'application du Traité d'Ottawa et de son interdiction de l'emploi de toute arme par nature indiscriminée. Un dialogue avec certains groupes armés non étatiques est possible pour les convaincre d'abandonner de telles pratiques et d'adhérer au Traité. Le déminage - qui est une obligation du Traité d'Ottawa - est un moyen de refuser à ces groupes l'accès aux armes et aux munitions, car de nombreuses mines improvisées sont fabriquées en utilisant des explosifs ou des restes d'explosifs.

Alors que le nombre de victimes a considérablement augmenté ces dernières années, HI appelle les États à redoubler d'efforts pour fournir une assistance aux victimes aujourd'hui et à l'avenir. HI appelle également les États à soutenir les programmes de sensibilisation aux dangers des mines, de déminage et d'assistance aux victimes, qui sont absolument nécessaires pour les pays et territoires touchés.

Le Traité d'Ottawa interdit l'acquisition, la production, le stockage et l'utilisation des mines antipersonnel. Le Traité a été ouvert à signature le 3 décembre 1997. Il est entré en vigueur le 1er mars 1999. 164 sont États parties au Traité. 1 Etat – les Îles Marshall – en est signataire.

Le rapport 2019 de l'Observatoire des mines dresse le bilan de l'application du Traité d'Ottawa qui interdit l'emploi, la production, le transfert et le stockage des mines antipersonnel sur l'année 2018, et jusqu'à novembre 2019 quand cela est possible.

A propos de Handicap International

Handicap International (HI) est une association de solidarité internationale indépendante, qui intervient depuis 35 ans dans les situations de pauvreté et d'exclusion, de conflits et de catastrophes. Ouvrant aux côtés des personnes handicapées et vulnérabilisées, elle agit et témoigne pour répondre à leurs besoins essentiels et améliorer leurs conditions de vie. Elle s'engage à promouvoir le respect de leur dignité et de leurs droits fondamentaux.

Depuis sa création en 1982, HI a mis en place des programmes de développement dans près de 60 pays et intervient dans de nombreuses situations d'urgence. En janvier 2018, le réseau mondial Handicap International devient Humanité & Inclusion. Il comprend des associations nationales qui s'appellent «Handicap International»

dans les pays d'Europe continentale (France, Allemagne, Suisse, Belgique et Luxembourg) et «Humanité & Inclusion» au Canada, aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

HI est l'une des six associations fondatrices de la Campagne internationale pour interdire les mines (ICBL), co-lauréate du prix Nobel de la paix en 1997 et lauréate du Prix Conrad N. Hilton 2011. Elle agit et témoigne partout où «vivre debout» ne va pas de soi.

A Genève, Broken Chair symbolise sa lutte contre les armes explosives et les violences infligées aux populations lors des conflits armés. Créé par Daniel Berset sur demande de HI et installé face aux Nations unies, le monument est un défi adressé à la communauté internationale. Il lui rappelle ses obligations de respecter le Droit international humanitaire et de protéger les civils contre l'usage des armes explosives en zones peuplées.